



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE **FR5400437**

APPELLATION DU SITE **Landes de Montendre**

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR5400437

1.3 Appellation du site

Landes de Montendre

1.4 Date de la première compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

22/02/2017

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
Adresse :	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	31/03/1999
pSIC : Dernière évolution :	15/12/2022
SIC : Première publication au JO UE :	07/12/2004
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	02/02/2024
ZSC : Premier arrêté :	27/05/2009
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	27/05/2009
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020763838

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :-0.35139°

Latitude :45.19083°

2.2 Superficie

2888.4 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR53	54	Poitou-Charentes
FR61	72	Aquitaine

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
17	Charente-Maritime	99
33	Gironde	1

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
17038	BEDENAC	Oui
17074	BUSSAC-FORET	Oui
17077	CERCOUX	Oui
17099	CHEPNIERS	Oui
17110	CLERAC	Oui
17118	CORIGNAC	Oui
33151	DONNEZAC	Oui
17199	JUSSAS	Oui
33230	LAPOUYADE	Oui
33233	LARUSCADE	Oui
33264	MARANSIN	Oui
17240	MONTENDRE	Oui
17243	MONTLIEU-LA-GARDE	Oui
33473	SAINT-SAVIN	Oui
33492	SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>			8.9		G	C	C	B	B
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>			31.41		G	B	C	B	B
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>			0		M	A	C	C	B
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>			11		G	B	C	C	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>			0		G	A	C	B	A
4020 <i>Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix</i>	X		265.6		G	A	C	C	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>			1788.1		G	A	C	B	B
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>			31.41		M	B	C	B	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			11		G	B	C	B	B
6230 <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X		62.82		M	A	C	B	B

6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			65.1		G	A	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>			31.41		G	C	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		X	0			B	C	B	B
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	X	0			A	C	C	B
7120 <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>		X	0			C	C	C	C
7150 <i>Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion</i>			0		G	B	C	C	C
7210 <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X		0		M	C	C	C	C
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>			0		M	C	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		21.2		G	D			
9190 <i>Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur</i>			33.1		G	B	C	B	B
9230 <i>Chênaies galicio-portugaises à Quercus robur et Quercus pyrenaica</i>			219.87		M	D			
9540 <i>Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques</i>		X	1884.6			B	B	B	B

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie

estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site						
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			A B C		
						Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.	
I	1016	Vertigo moulinsiana			p			i	P	DD	C	C	C	C		
I	1041	Oxygastra curtisii			p			i	P	DD	D					
I	1044	Coenagrion mercuriale			p			i	P	DD	C	C	C	C		
I	1060	Lycaena dispar			p			i	P	DD	C	C	C	C		
I	1065	Euphydrias aurinia			p			i	P	DD	D					
I	1071	Coenonympha oedippus			p			i	P	DD	C	B	C	B		
I	1083	Lucanus cervus			p			i	P	DD	C	C	C	C		
I	1087	Rosalia alpina			p			i	P	DD	C	C	C	C		
I	1088	Cerambyx cerdo			p			i	P	DD	C	C	C	C		
I	1092	Austroptamobius pallipes		X	p			i	P	DD	D					
F	1096	Lampetra planeri			p			i	P	DD	C	B	C	B		
F	1163	Cottus gobio			p			i	P	DD	C	B	C	B		
R	1220	Emys orbicularis			r			i	P	DD	C	B	C	B		
M	1303	Rhinolophus hipposideros			p			i	P	DD	D					
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			p			i	P	DD	D					
M	1308	Barbastella barbastellus			p			i	P	DD	D					
M	1321	Myotis emarginatus			p			i	P	DD	D					
M	1323	Myotis bechsteinii			p			i	P	DD	D					
M	1324	Myotis myotis			p			i	P	DD	D					
M	1355	Lutra lutra			p			i	P	DD	C	C	B	C		
M	1356	Mustela lutreola			p			i	P	DD	C	C	C	B		
P	1831	Luronium natans			p			i	P	P	C	B	A	B		
I	4035	Gortyna borelii lunata			p			i	P	DD	C	C	C	C		
F	6150	Parachondrostoma toxostoma			p			i	P	DD	C	B	C	B		
I	6199	Euplagia quadripunctaria			r			i	P	G	C	B	C	B		

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max			IV	V	A	B	C	D	E
A		Triturus marmoratus					i	P	X		X		X		
A		Alytes obstetricans					i	P	X		X		X		
A		Bufo calamita						P	X					X	
A		Hyla meridionalis					i	P	X		X		X		
A		Rana dalmatina					i	P	X		X		X		
B		Hieraetus pennatus						P			X		X		
B		Pernis apivorus						P					X		
B		Milvus migrans						P					X		
B		Circaetus gallicus						P					X		
B		Circus cyaneus						P					X		
B		Circus pygargus						P			X		X		
B		Burhinus oedicnemus						P					X		
B		Streptopelia turtur			10	99	p				X		X		

P		Gratiola officinalis				i	P						X	
P		Halimium umbellatum		10000		i	P						X	
P		Isoetes histrix				i	P						X	
P		Kickxia cirrhosa				i	P						X	
P		Luronium natans					P	X					X	
P		Myrica gale		10000		i	P						X	
P		Oenanthe foucaudii				i	P			X	X			
P		Peucedanum officinale		1000		i	P						X	
P		Pilularia globulifera				i	P						X	
P		Rhynchospora alba		1000		i	P						X	
P		Rhynchospora fusca		1000		i	P						X	
P		Sedum villosum				i	P						X	
P		Serapias cordigera				i	P			X				
P		Utricularia intermedia				i	P						X	
P		Utricularia minor				i	P						X	
P		Halimium lasianthum subsp. alyssoides		10000		i	P						X	
P		Ranunculus peltatus subsp. fucoides				i	P						X	
R		Lacerta viridis				i	P	X					X	
R		Podarcis muralis				i	P	X		X		X		
R		Coluber viridiflavus				i	P	X					X	
R		Coronella austriaca				i	P	X		X		X		
R		Coronella girondica				i	P			X		X		
R		Elaphe longissima				i	P	X					X	
R		Timon lepidus				i	P			X		X		

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	14%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	3%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2%
N15 : Autres terres arables	1%
N16 : Forêts caducifoliées	14%
N17 : Forêts de résineux	60%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Le site correspond à la partie occidentale de la Double, petite région naturelle du sud-ouest de la France caractérisée par son fort taux de boisement. Il est constitué d'une mosaïque de landes calcifuges et de bois mixtes sur des sols très pauvres (podzols) s'étant développés sur les sables et graviers argileux éocènes (dépôts du Sidérolithique) qui couvrent l'ensemble de la région. Un important réseau de ruisselets aux eaux acides reliés au bassin de la Garonne, ainsi que, très localement, des affleurements de calcaires maestrichtiens, interrompent l'uniformité topographique du "plateau".

Depuis une trentaine d'années, l'ensemble de la zone connaît une intensification sylvicole qui se traduit par diverses évolutions ayant un effet négatif sur les habitats et les espèces menacés : restructuration foncière ayant pour but d'aboutir à la création de blocs de parcelles d'une surface plus importante, plantation "intensive" de Pin maritime, y compris dans des zones pédologiquement défavorables - bas-fonds humides ou tourbeux - grâce à d'importants travaux de drainage; parallèlement, la disparition des pratiques agro-pastorales qui permettaient le maintien de vastes surfaces de landes ont aujourd'hui totalement disparu et les landes connaissent un processus rapide de boisement. Seul le camp militaire de Bussac (800 hectares) a conservé encore des surfaces significatives de landes grâce au incendies périodiques accidentels. L'ouverture ou l'extension de carrières (calcaires et argiles kaoliniques) constitue également une menace importante, spécialement au niveau des affleurements de calcaires maestrichtiens situés entre Bussac et Corignac qui font l'objet d'une exploitation importante (cimenterie employant directement ou indirectement plusieurs centaines de personnes). Par ailleurs, des effets indirects néfastes de telles exploitations se manifestent dans le cas de lavage des boues ou de déversement des sédiments dans le réseau hydrographique (forte augmentation des MES et de la turbidité, perturbation des équilibres thermiques etc). La présence récente de l'écrevisse de Louisiane compromet très fortement la conservation des habitats aquatiques, qu'ils soient ruisseaux ou mares.

Le tourisme enfin peut représenter ponctuellement une menace sérieuse sur certains habitats précieux (exemple de l'influence de la réalisation d'une base de loisirs sur la tourbière acide de l'étang de Montendre).

4.2 Qualité et importance

Le plus vaste ensemble régional de landes et bois calcifuges, à forte tonalité ibéro-atlantique. Intérêt phytocénotique exceptionnel avec la présence, sur des surfaces étendues, de groupements végétaux originaux : différents types de landes en fonction du gradient d'hydromorphie, forêt à Chêne tauzin et Pin maritime (*Asphodelo albi-Quercetum pyrenaicae*), tourbières acides à *Narthecium ossifragum*, sables humides temporaires à *Kickxia cirrhosa*, taillis tourbeux à *Myrica gale*, forêt-galerie riveraine (*Blechno spicantis-Alnetum glutinosae* ou *Osmundo regalis-Alnetum*, selon les contextes pédologiques), sables arides des *Tuberarietea* etc. Sur le plan floristique, richesse très élevée en espèces rares/menacées, dont beaucoup sont en station régionale unique, voire en aire disjointe.

Intérêt faunistique très élevé, notamment le long du réseau hydrographique parcourant toute la zone : présence de la Cistude, du Vison et de la Loutre, de libellules rares, remontée de poissons migrateurs, etc.

Les landes et boisements ouverts hébergent quant à eux une grande diversité de reptiles (dont le Lézard ocellé, ici en population disjointe).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		B
H	C01.02	Carrières d'argile et de limon		I
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
H	J02.01	Comblement et assèchement		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	G02	Structures de sports et de loisirs		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	70%
Collectivité territoriale	3%
Domaine de l'état	27%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : DREAL Poitou-Charentes

Adresse : 15 rue Arthur Ranc
86020 POITIERS

Courriel :

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom :
		Lien : http://www.pegase-poitou-charentes.fr/upload/gedit/1/Patrimoine%20Naturel/Natura/docob/FR5400437_DOCOB.pdf
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

6.3 Mesures de conservation

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails : Nouveau périmètre suite à extension (transfert parcelles vers) site
FR7200684 - Marais de Braud (233.07ha) et de FR7200689 Saye et Meudon
(13.97ha)